



Longueville Seine et Marne

Parution janvier 2020

Bulletin municipal d'information



Éditorial

**Chères Longuevilloises,
Chers Longuevillois,
Mes chers concitoyens,**

Tout simplement pour commencer mon propos, je vous cite ce dicton provençal : « Durant cette nouvelle année, si nous ne sommes pas plus nombreux, que nous ne soyons pas moins nombreux »

Ne soyons pas moins nombreux pour cette nouvelle année et pensons à celles et ceux qui ont été dans la peine et la difficulté au cours de cette année écoulée.

Une nouvelle année commence. Que 2020 puisse vous apporter une bonne santé, la prospérité, la joie pour vous et vos familles, je vous adresse mes meilleurs vœux pour vous et pour vos proches.

Formons également le vœu que nous puissions nous rassembler autour de valeurs essentielles comme la citoyenneté, le respect d'autrui, la bienveillance, la tolérance, l'humanisme. Pour cela : Que chacun d'entre-nous commence par montrer l'exemple dans sa vie de tous les jours.

2019 aura été l'année de la mise en service de la nouvelle station d'épuration. Ce fût un dossier long, couteux et complexe, mais nous y sommes arrivés. Toutefois, les aménagements extérieurs seront terminés au printemps, car il était plus judicieux d'attendre les beaux jours.

En 2019, nous avons copartagé avec la communauté de communes du Provençal une étude sur l'état des sols, sous-sols, des bâtiments et structures de la partie haute de la friche industrielle. Il s'agit d'un dossier hautement difficile à traiter tant les coûts de dépollution, de démolition, et d'aménagement seront importants. Il est indéniable qu'un futur aménagement ne pourra être porté que dans une dimension intercommunale.

2019 a été également l'année d'une intense réflexion sur l'avenir du pôle médical de notre commune. Il s'agit d'un sujet préoccupant pour lequel la commune prendra toute sa part. Un projet est en cours et nous avons bon espoir de le faire aboutir. Mais, outre le projet de santé, les aspects financiers seront essentiels. Dans cet esprit, votre conseil municipal a voté à l'unanimité une hausse des taux d'imposition afin d'aider financièrement le futur centre de santé.

2019 a vu de nombreuses activités se dérouler dans la commune et elles sont multiples. Comme par exemple le dernier Noël à Longueville qui a reçu un franc succès. Nous avons la chance à Longueville d'avoir des associations variées qui font preuve d'un dynamisme remarquable. Que tous les bénévoles y contribuant soient ici sincèrement et chaleureusement remerciés.

Notre mandat municipal se termine, mais l'heure du bilan n'est pas d'actualité et l'action reste de mise. Mais je voudrais remercier très chaleureusement tous les membres du conseil municipal, adjoints et conseillers pour le travail qu'ils réalisent et la contribution qu'ils apportent à la vie de notre commune.

Chères Longuevilloises, chers Longuevillois, le conseil municipal, le personnel et moi-même vous réitérons nos meilleurs vœux de prospérité et de bonne santé. N'hésitez pas à nous solliciter, (maire, adjoints, conseillers municipaux) afin de nous faire part de vos remarques et suggestions. Nous sommes toujours à votre écoute pour faire avancer Longueville et mieux vivre dans notre commune.

Très bonne année 2020.

Philippe FORTIN

■ Projet de centre de santé



Dans un contexte de crise aiguë et persistante de la démographie médicale, Le Dr DEPPEZ, médecin généraliste à Longueville depuis 1983, ressent les conséquences de la baisse de la démographie médicale. Le Dr DEPPEZ a pendant plusieurs années cherché un remplaçant, en vain. Par ailleurs il est sans cesse sollicité pour être le médecin traitant de nouveaux patients. S'interrogeant et s'inquiétant du devenir de sa patientèle lorsqu'il prendra sa retraite, sa réflexion s'est portée sur la création d'un centre de santé comme solution pour enrayer à l'échelle du territoire la problématique de pénurie d'offre de soins. C'est donc naturellement qu'il s'est tourné vers sa commune de Longueville afin de réfléchir à la mise en place d'une solution pour ses patients.

Le centre de santé est donc apparu comme un levier pertinent. En effet les centres de santé sont des structures d'exercice regroupées, de premier recours permettant de répondre aux enjeux d'accès à une prise en charge coordonnée de qualité, notamment dans des zones de désertification médicale. La particularité réside dans le fait que les médecins sont salariés. Ils sont déchargés de l'essentiel des tâches administratives en étant accompagnés dans leurs activités par des secrétaires et ou des assistants médicaux.

Par ailleurs, la profession évolue et aujourd'hui, une grande majorité de jeunes médecins veut clairement travailler moins que leurs aînés et entend davantage concilier vie de famille et carrière professionnelle. Aussi, le recrutement de médecins salariés et de secrétaires apparaît comme une solution évidente.

Devant cette situation et compte tenu du caractère non lucratif du futur centre, un « collectif santé » regroupant des professionnels de santé, des élus, des patients a décidé de se mobiliser pour faciliter le développement d'un centre médical principal à Longueville avec ses antennes de proximité à Gouaix et Les Ormes sur Voulzie.

■ Ma commune sans pesticide



Pour cela nous avons engagé une gestion différenciée des espaces communaux. Là où il y avait des cailloux, nous avons fleuri. Le cimetière est engazonné. Les trottoirs, les caniveaux sont désherbés avec un coupe bordure. Chaque espace fait l'objet d'un traitement différencié.

Bien sûr ces techniques ne seront jamais aussi radicales que les désherbants chimiques.

Alors c'est aussi notre regard sur notre environnement qu'il faut changer : **une herbe qui pousse sur le trottoir n'est plus « sale », elle est la conséquence d'une rivière plus « propre ».**

■ Un nouvel outil de communication à découvrir : CityWall

En quelques années le smartphone est devenu le 1er vecteur d'information devant la presse ou la télévision. Compte tenu de ces nouveaux usages, il est devenu nécessaire pour la commune de s'adapter à ce changement et de proposer une communication citoyenne via une application mobile officielle.

Longueville dispose dorénavant d'une application avec pour objectif de vous informer en temps réel, notamment grâce à l'envoi de notifications instantanées.

La technologie utilisée offre une entière personnalisation par le citoyen, qui peut ajouter et supprimer des services en fonction de ses centres d'intérêts.

Application mobile CITY WALL à télécharger



■ Nouvelle station d'épuration



Après plusieurs années d'études et de travaux, la nouvelle station d'épuration est maintenant en service.

D'une capacité de 4 000 équivalents / habitants, les coûts d'investissement et de fonctionnement sont partagés avec nos voisins de Sainte Colombe. Néanmoins, la construction d'un tel équipement a nécessité de contracter un emprunt pour boucler le financement. C'est donc une hausse de 1€ sur le mètre cube assaini pour le seul remboursement

des annuités de l'emprunt qui est répercutée sur vos factures d'assainissement.

Notre ancienne station d'épuration ne répondait plus aux normes en vigueur pour protéger efficacement notre environnement. En effet, la réglementation assainissement impose un suivi de la qualité de l'eau tout au long du processus de traitement et lors du rejet en milieu naturel. Au quotidien, des hommes et des femmes surveillent le bon déroulement des étapes de traitement et analysent les paramètres contrôlés.

La station d'épuration est équipée de capteurs qui sont reliés, 24h/24, 365 jours par an, à un centre de télécontrôle afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de dysfonctionnement. Compte tenu de la complexité de traitement et du suivi de gestion, la commune a fait le choix de confier l'entretien et la gestion à des professionnels. Au terme d'un appel d'offres, c'est l'entreprise SUEZ qui a été retenue.



■ Une décoration originale

Les bâtiments qui abritent des installations électriques, rue de l'avenir, près de la pharmacie et celui de la rue Benjamin Baude ont été joliment décorés.

Une ancienne apothicaire, une bibliothèque ont été peintes pour agrémenter

notre cadre de vie, pour le bien-être de tous.

Nous adressons toutes nos félicitations à l'artiste qui a réalisé ces belles peintures.



■ Formation à l'utilisation des tablettes

Du 2 au 27 mars prochain, la commune organise deux sessions de formation à l'utilisation de tablettes numériques, entièrement gratuites, qui s'adresse à toute personne retraitée désirant découvrir ou gagner en confiance dans son usage.

Cette formation conviviale aborde aussi bien la manipulation pratique de la tablette, que l'apprentissage de la navigation sur Internet, l'usage des mails, des photos, ainsi que de nombreux services en ligne.

Pour cela, chaque session de formation, d'un total de 24 heures, est répartie sur 4 semaines à raison de 2 séances de 3 heures par semaine. Elle est animée par

un formateur. Nous mettons à disposition du bénéficiaire une tablette numérique (chèque de caution non encaissé

de 464 euros demandé au bénéficiaire), pendant toute la durée de la formation, qu'il peut emmener à son domicile pour s'exercer et en profiter au quotidien. Les groupes sont organisés par niveau et limités à 10/12 personnes

(avec un minimum de 8 participants), afin de faciliter l'apprentissage dans une ambiance agréable d'échanges.

**Inscription en mairie :
Il reste quelques places...**



■ Garderie scolaire

Attentif aux besoins des Longuevillois, la commune a augmenté l'amplitude horaire de la garderie depuis la dernière rentrée scolaire.

Dorénavant l'accueil est assuré de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 19h00.

Cette modification n'a pas eu d'incidence sur le prix actuel de la garderie et contribue à faciliter la garde des enfants.



■ Les fleurs embellissent et agrémentent la commune



L'aménagement, la mise en valeur ainsi que le soin de l'équipe municipale pour l'embellissement de la commune contribuent à faire de Longueville un lieu de vie agréable et enviable. C'est une



commune attractive où les lieux de promenade sont de plus en plus fréquentés. Le fleurissement, l'entretien des

espaces verts et l'importance du respect de l'environnement via les traitements sains pour notre écosystème participent activement au développement de préservation de la faune et de la flore. Toutes ces actions sont menées en cohérence avec une forte volonté de l'équipe municipale d'aller vers de meilleures pratiques prenant en compte la gestion des ressources naturelles afin que notre commune soit belle et où il fait bon vivre.

■ Jumelage : Longueville / Olevano Sul Tusciano

En mai dernier, une délégation de Longueville s'est rendue à Olevano Sul Tusciano notre sœur jumelle. Indépendamment de la réception officielle en mairie avec son Maire, M. Michele VOLZONE, de nombreuses activités étaient au programme.

Dans ce cadre, nous avons visité les écoles. L'accueil qui nous a été réservé tant par les professeurs que par les élèves fut particulièrement chaleureux et enrichissant. Il est manifeste que ces échanges culturels sont bénéfiques pour développer entre les nations, entre les personnes des liens de coopération et d'amitié.

La délégation Française a assisté également à la traditionnelle fête du 8 mai, en l'honneur de l'archange San Michele saint patron de la ville. Tout Olevano s/t était en fête, culture, patrimoine et tradition étaient au rendez-vous. Outre le suivi de la procession, la délégation s'est rendue à la grotte Saint Michel, qui est un véritable joyau de patrimoine.

La cité de l'olive cultive et entretient ses traditions qui sont des valeurs de partage dont nous avons pu nous imprégner.

Afin de parfaire ces liens, la communauté Longuevilloise accueillera à son tour une délégation Italienne du 10 au 16 juillet prochain.



■ Ecole HUYSMANS



Des travaux de réhabilitation ont été effectués pendant l'été. En effet les peintures étaient vraiment défraîchies et il y avait bien besoin d'un coup de neuf. Les quatre salles de classe ainsi que les parties communes ont donc été entièrement repeintes. Nous avons également revu l'isolation thermique et posé des volets roulants électriques côté EST.



A noter par ailleurs qu'une salle de classe a été équipée d'un tableau numérique. Le tableau numérique interactif, appelé TNI ou TBI (tableau blanc interactif), apporte beaucoup d'avantages dans une salle de classe, autant pour les élèves que pour l'enseignant. Le TNI est un outil extrêmement intéressant aussi bien pour les élèves que pour le professeur.

Le maintien de la semaine scolaire à 4,5 jours : une nécessité éducative

La nouvelle réforme des rythmes scolaires a laissé aux communes le choix de revenir à la semaine des 4 jours ou de maintenir celle de 4,5 jours. Derrière ce sujet se pose la question centrale de la réussite éducative de nos enfants.

Beaucoup d'experts reconnaissent les effets bénéfiques des activités périscolaires sur l'égalité des chances pour les élèves. Il est manifeste que de faire une leçon de mathématiques ou de français un mercredi matin à 9 h ou bien un après-midi à 14 h n'a pas le même impact sur la capacité de l'élève à assimiler ce qu'il apprend. En effet, cette organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux

enfants de mieux apprendre à l'école. Favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs en bénéficiant de cinq matinées au lieu de quatre est la vraie raison du maintien de l'école le mercredi matin.

Aussi, le conseil municipal a fait le choix de l'intérêt des enfants et maintient la semaine de 4,5 jours. A cet effet, nous remercions les professeurs des écoles, le personnel municipal ainsi que l'association de l'entente sportive pour leur participation et leur implication dans la mise en place des nouvelles activités pédagogiques qui sont proposées gratuitement à tous les enfants.



Cadre de vie

Quelques règles de bon voisinage, de savoir vivre et de citoyenneté.
Entre voisins, restons courtois !

Abandonner des déchets

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

À noter : l'abandon de déchets transportés à l'aide d'un véhicule est puni de 1 500 € d'amende.

Déjections canines

Préservez les espaces aménagés pour les enfants, les espaces verts et également les trottoirs, allées et impasses dans le respect des riverains.

Nous faisons appel au sens civique des propriétaires de chiens et nous rappelons que de ramasser les déjections canines de son chien est une obligation

Tout contrevenant est passible d'une contravention par timbre amende de 3e classe de 68€ ; si l'amende n'est pas réglée dans les 45 jours, celle-ci passe à 450€.



Animaux domestiques

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins ou autres lieux publics.

Les chiens de toutes tailles, réputés mordeurs ou agressifs, doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (chiens d'attaque et chiens de garde et de défense) sont tenus de déclarer leur chien à la mairie de résidence depuis le 1er juillet 1999.

Stationnement



Tout automobiliste est tenu de se garer aux endroits non gênants. Comment passera une maman avec sa poussette ou un handicapé avec son fauteuil roulant si un véhicule est garé sur le trottoir ? Tout est question de comportement citoyen ! Stationner sur le trottoir peut provoquer un accident... dont vous seriez responsable !

Bruit - nuisances sonores -

Horaires des activités bruyantes effectuées par les particuliers

Les bruits provenant de chaînes hi-fi, de téléviseurs, d'appareils de radio, de hauts parleurs, d'instruments de musique, d'appareils ménagers ou de la pratique d'activités ou de jeux non adaptés aux locaux d'habitation ne doivent pas être audibles du voisinage entre 22h et 7h. Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20 h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Neige, verglas, feuilles

A l'automne, il appartient aux propriétaires et aux locataires de ramasser les feuilles mortes provenant des arbres de leur jardin. Le brûlage à l'air libre étant interdit, les végétaux pourront alimenter un compost ou être apportés à la déchetterie. Par temps de neige, glace ou verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige devant leur habitation. En cas d'accident, vous pouvez être tenus pour responsables. Une personne accidentée peut entreprendre des poursuites contre le riverain négligeant car « chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence ». Code général des collectivités territoriales et du Règlement sanitaire départemental.

Propreté

Le plaisir de se promener dans les rues de sa commune, dépend pour beaucoup de la propreté des trottoirs et espaces verts. Quoi de plus désagréable que de marcher les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines ! Quoi de plus déplaisant pour un riverain de voir son quartier, sa rue sales !

Un peu de civisme peut remédier à ce genre de désagréments. Il en est de même pour



les caniveaux et grilles d'évacuation des eaux de ruissellement, les mauvaises herbes en bordure de propriété, les endroits de passage en cas de neige ou de verglas : leur nettoyage et leur déblayement incombent aux résidents immédiats.

Grilles et avaloirs bouchés :

Rien ne doit être jeté dans les caniveaux et les avaloirs qui puisse nuire à leur fonction, en particulier des résidus de ciment.

Au jardin aussi il y a des règles

Jardiner sans brûler :

Le brûlage des déchets verts constitue, pour certains administrés, une habitude persistante. Mais il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.

En cas d'infraction, vous risquez une amende de 4e classe de 750€.

Planter sans dépasser :

Les propriétaires doivent élaguer leurs arbres, arbustes et haies, situés en bordure des voies publiques et privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons sur les trottoirs et que les branches ne viennent pas toucher les câbles E.D.F et France Télécom. La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 m.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 m.

La commune reconnaissante



Afin d'exprimer notre reconnaissance aux femmes et aux hommes qui contribuent au développement et au rayonnement de notre commune, la municipalité a créé une médaille.

De nouvelles personnes se sont vu décerner celle-ci.

Il s'agit de M. Michel MOURAUD et de son épouse Roselyne qui ont consacré énormément de leur temps à la tête du club de football sportif de l'entente.

Mesdames Jeanne COTTEL et Dominique BRULLE ont également été mises à l'honneur pour l'animation de l'atelier peinture et de travaux manuels qu'elles proposent aux enfants le mercredi après-midi.

Monsieur Christian SCHUH a lui aussi été gratifié de la médaille de la commune de Longueville pour son action en tant que président de l'association des anciens combattants et pour son souci permanent de cultiver le devoir de mémoire.

Leur engagement mérite d'être salué et la municipalité leur adresse ses sincères remerciements pour toutes ces années consacrées au bénévolat associatif.

Cérémonie de commémoration du 11 novembre 2019

Comme chaque année, les anciens combattants, le Conseil Municipal, les associations, les écoles ont rendu hommage aux anciens combattants, aux armées, à nos morts pour la France, qu'ils soient civils ou militaires. Il est extrêmement important que ce devoir de mémoire soit perpétué. En effet



nous avons l'obligation morale de nous souvenir de tous ces événements tragiques, afin de faire en sorte qu'ils ne se reproduisent pas. Mais cette cérémonie de l'armistice célèbre avant tout la paix, l'Europe et l'avenir.

Gageons qu'un jour nous puissions tous vivre en paix.

Subventions en 2019 aux associations longuevilloises

Comité d'Entraide	16 250
A.J.E.C.T.A.	3 000
Entente Longueville Ste Colombe St Loup de Naud Soisy Bouy	11 705
Foyer Rural Longuevillois	3 700
Ecoles et Loisirs	6 000
Culture et Patrimoine	1 850
Club de Pétanque	862
Anciens Combattants et Mobilisés	277
Longueville Vélo Club	150
Société de Chasse	195
Club Les Jonquilles d'or	1 225
GR danse	1 500
Jumelage Longueville Olévano sul Tusciano	1 000

Repas des anciens



Un bel après-midi pour nos anciens.

Dans un esprit convivial et chaleureux, près de 140 personnes se sont retrouvées à la salle des arches pour partager un délicieux repas offert par le comité d'entraide et la commune.

Ce rendez-vous traditionnel, très attendu par nos aînés a permis à Simone AUBRY,

la présidente du comité d'entraide et à Philippe FORTIN, le Maire, d'échanger avec le plus grand nombre, au gré du tour de tables.

Au cours du repas les enfants de l'école maternelle sont venus chanter quelques chansons pour le plus grand plaisir des anciens.

Mise en bouche apéritive, tartare de saint jacques, pavé de Saumon, gigolette de canard, duo de fromages et dome à la mangue passion composaient le menu. Rien ne manquait pour que la fête soit belle et que ce moment de convivialité soit savouré pleinement.

Que souhaiter de mieux que se retrouver l'an prochain !

Musiques et chansons traditionnelles Celtiques à Longueville

Le temps d'une journée, Longueville a vécu au rythme de la culture irlandaise. En effet, à l'initiative de l'association Culture et Patrimoine, présidée par le Docteur Bernard DEPRez, nous avons été plongés au cœur de cette magnifique musique irlandaise.

Tout d'abord, en matinée, ce sont tous les scolaires de la maternelle et de l'élémentaire qui ont assisté à un très beau spectacle à la salle des arches. Chansons, magie, clownerie, et musique se sont succédées pour le plus grand plaisir des enfants.

En soirée, un récital de très grande qualité nous a été offert par Isabelle Arnaud au violon et Vincent Inchincolo à la guitare. Les nombreux spectateurs (l'église de Lourps était pleine) ont apprécié ce voyage en Irlande où nous avons pu retrouver le temps d'un instant l'ambiance des pubs irlandais.

Remerciements à toute l'équipe des amis de Lourps qui mérite bien d'être félicitée pour cette belle journée singulière.



Tournoi de l'entente

Le traditionnel tournoi de foot de l'entente Longueville – Saint Colomb – Saint Loup de Naud – Soisy- Bouy a de nouveau été une grande réussite.

Malgré le temps peu clément, de nombreuses équipes ont répondu présentes à l'invitation de l'entente. De belles performances tant par les garçons que par les filles ont été réalisées, à noter que pour la seconde année consécutive les U12/

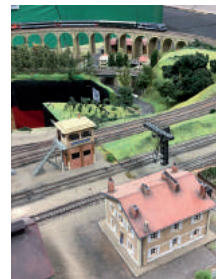


U13 terminent premiers.

Dans une ambiance de fête, les nombreux bénévoles ont activement contribué à la réussite de ces deux belles journées.

Félicitations aux joueurs, arbitres, entraîneurs, éducateurs, dirigeants, membres du club pour leur engagement à faire de ce tournoi un événement majeur de l'animation de notre territoire.

Modélisme ferroviaire : Retour sur une formidable exposition



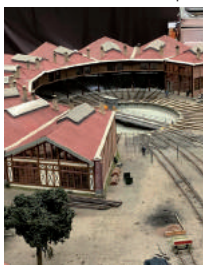
A l'occasion de ses 35 ans, la section modélisme ferroviaire de la MJC de Provins a organisé une grande exposition. Ce club créé en 1983, s'est donné pour objectif de

reproduire une partie de la ligne 4 Paris / Mulhouse, c'est-à-dire la section à voie unique Longueville – Provins – Villiers- Saint-Georges.

Pour la première fois la reproduction de l'intégralité de la ligne a été présentée.

A voie unique, elle permettait à de nombreux matériels roulants de circuler sur des lieux aujourd'hui disparus.

Compte tenu de la qualité et de l'immense travail effectué par ces passionnés de la miniature, ce chef d'œuvre fait indéniablement partie du patrimoine du Provinois. A ce titre, il mériterait une exposition permanente.



Longueville : Un spectacle au profit des restos du cœur

A l'instar de l'excellent spectacle des enfoirés, le conseil municipal et de très nombreuses associations locales ont organisé un grand après-midi récréatif à la salle des arches de Longueville.

Chants, danses, GRS, comédies musicales se sont succédés tout au long de l'après-midi.

De très nombreux Longuevillois sont venus passer un agréable moment. Gâteaux, crêpes, boissons diverses ont été proposés au profit de l'association. Et en contrepartie de l'entrée gratuite, les spectateurs pouvaient apporter des denrées alimentaires.

La municipalité adresse ses remerciements à toutes les personnes qui ont permis d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire.



Noël à Longueville

Une nouvelle fois, le temps d'une soirée, la place du 8 mai s'est transformée en un lieu féérique et magique.

Le chalet du Père Noël et son village de chalets, les illuminations, les sapins, l'odeur du vin et des marrons chauds, les artisans, une gastronomie diverse et variée, les lanternes volantes, les animations musicales... Tout y était ...

Félicitations aux acteurs de ce superbe moment, enfants des écoles, associations, municipalité, professeurs des écoles, professionnels, tous étaient présents dans une ambiance de fête.

Halloween à Longueville

Pour célébrer comme il se doit la fameuse fête d'Halloween, Ecole et Loisirs a organisé le jeudi 31 octobre 2019 une ronde des sorciers et des sorcières.

Ce soir-là, les enfants avaient revêtu des déguisements terrifiants et sonnaient à toutes les portes pour demander des friandises. C'est donc, vampires et autres créatures qui vous ont sollicité pour obtenir des bonbons.

Les Longuevillois leur ont fait manifestement bon accueil compte tenu des quantités de friandises récupérées par les enfants.



Spectacle, théâtre et variétés

Une nouvelle fois la section théâtre et variétés de Longueville a fait salle comble à l'occasion de la présentation de sa nouvelle **soirée Cabaret**. Des artistes en herbe et confirmés se sont succédés sur scène tout au long de la soirée. Tous ont appréciés cette très belle représentation qui fut pleine de rêves, d'illusions et de rires. Ce spectacle a été un réel succès et il convient de remercier toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette représentation.



Campagne d'information et de distribution d'iode

Le périmètre du plan particulier d'intervention de la centrale nucléaire de Nogent sur Seine a été étendu de 10 à 20 kms. Notre commune est donc dorénavant incluse dans ce périmètre. Cette extension résulte de la volonté du Gouvernement d'élargir la zone du PPI en lien avec les recommandations des autorités de sûreté nucléaire.

Aussi, vous avez dû recevoir un courrier vous invitant à retirer gratuitement en pharmacie une boîte de comprimés d'iode. Si vous n'avez pas reçu ce courrier ou si vous ne l'avez plus en votre possession, vous pourrez néanmoins venir la retirer en pharmacie sur présentation d'un justificatif de domicile.

Chèque Sport et Culture

pour les longuevillois âgés de 11 à 20 ans

Afin de permettre l'accès aux sports et à la culture des jeunes longuevillois, la municipalité a décidé d'accorder une aide financière dans la limite de 25 euros pour les 11-20 ans. Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de justifier d'une adhésion à une association sportive ou culturelle sur laquelle est indiqué le coût de la cotisation.

Aide pour financer le BAFA (brevet aptitude aux fonctions d'animateur)

Pour permettre aux jeunes longuevillois qui seraient attirés par l'animation, la municipalité, via son comité d'action sociale aide au financement du BAFA à hauteur de 100 euros.